

## Deuxième partie

# **Atlas comparé des touristes et des pièces en provenance de la zone euro**

## A) CHOIX MÉTHODOLOGIQUES

Plusieurs choix méthodologiques ont guidé la réalisation de l'atlas, dans l'optique d'une comparaison avec les cartes du tourisme.

- En ce qui concerne le tourisme, l'accent est mis sur les arrivées touristiques et non les nuitées, car les arrivées traduisent mieux l'afflux régulier ou non de pièces étrangères que ne le font les nuitées (un étranger présent plusieurs jours au même endroit aura rapidement épuisé le stock de ses pièces d'origine).
- Les nationalités retenues sont celles des étrangers européens les plus présents en France (à la fois du point de vue du tourisme et de celui de la présence d'euros étrangers), en opérant certains regroupements :
  - o Allemands + Autrichiens
  - o Belges + Luxembourgeois
  - o Espagnols + Portugais
  - o Italiens
  - o Néerlandais
- Les arrivées de touristes étrangers sont comptabilisées de trois façons : hôtel, camping et les deux modes confondus. Ces données ne peuvent prétendre à une prise en compte exhaustive des arrivées de touristes étrangers (par exemple les arrivées en centres de vacances ne sont pas pris en compte, ni l'hébergement chez des familles et amis, ni encore les déplacements en camping-cars), mais ce sont les seules disponibles.
- En ce qui concerne l'euro, la distinction est effectuée entre deux indicateurs : la part des pièces d'une nationalité sur l'ensemble des pièces étrangères, et la probabilité d'avoir au moins une pièce étrangère, par nationalité, sur l'ensemble des pièces qu'une personne a dans son porte-monnaie.
- Chacun de ces deux indicateurs est croisé avec différents mode de représentations des flux touristiques : le premier, relatif aux pièces de la zone euro, est comparé aux arrivées de touristes, par nationalité, sur l'ensemble des arrivées de touristes provenant de la zone euro. Le second, relatif à la probabilité d'avoir un euro étranger dans les porte-monnaie, est calculé en référence à l'ensemble des pièces (y compris françaises) ; il est donc comparé à la proportion d'arrivées des étrangers sur l'ensemble de la population résidente.
- Une méthode de lissage gaussien a été choisie pour la représentation de tous les indicateurs à des fins d'harmonisation (les données touristiques existent certes à l'échelle des départements, mais ce n'est pas le cas des données sur l'euro qui ne sont représentatives qu'au niveau des ZEAT).
- La période choisie concerne l'année 2002. Il s'agit donc d'une part des arrivées touristiques en camping et hôtel tout au long de l'année, d'autre part des résultats issus des enquêtes ESDO de mars 2002, juin 2002, septembre 2002 et janvier 2003. Des compléments utiles peuvent être trouvés sur le site de l'ESDO : <http://www.esdo.prd.fr>

L'atlas comprend deux parties, articulant à chaque fois étude de l'euro et étude du tourisme :

- L'impact absolu sur le territorial national des étrangers ou des pièces euro étrangères.
- Le poids relatif des touristes étrangers ou pièces des différents pays de la zone euro

## **B) COMPARAISON DES IMPACTS SUR LA POPULATION FRANCAIE**

Dans cette première analyse comparative, nous étudions la **visibilité** des pièces euro ou des touristes étrangers venant de la zone euro **du point de vue des résidents français**. La visibilité est définie très simplement comme la probabilité d'être en contact avec un euro ou un touriste étranger au cours de l'année. Dans le cas de l'euro elle est mesurée directement comme la probabilité de présence d'un euro originaire d'un pays donné dans le porte monnaie. Dans le cas des touristes étrangers, elle est estimée indirectement par le rapport entre le nombre d'arrivées de touristes étrangers dans une région et la population de cette région.

### **La visibilité des pièces euro étrangères en France**

Pour les raisons expliquées dans la note de synthèse (Cf. première partie), la visibilité des pièces euro étrangères n'est pas liée de façon simple à la taille démographique des pays d'origine et à leur distance au territoire français. Du fait des relations de transit, ce sont les pièces espagnoles qui sont de loin les plus visibles, et pas seulement dans la partie méridionale du territoire français. Les pièces belgo-luxembourgeoises, italiennes ou germano-autrichiennes ont également une bonne visibilité, mais avec une nette décroissance de leur présence par rapport à la frontière qui suit des gradients beaucoup plus marqués que dans le cas des pièces espagnoles. On note enfin la très faible visibilité des pièces néerlandaises qui ne semblent pas se distribuer selon un gradient simple mais comportent des poches éloignées de la frontière nord, notamment dans le massif central et les Alpes

### **La visibilité des touristes étrangers en France**

Deux formes de présence en France peuvent être observées parmi les huit nationalités proposées. Italiens et Ibériques jouent la proximité frontalière couplée à une forte présence à Lourdes, toutes deux étant également très visibles dans Paris et sa région. Tandis que les quatre autres nationalités sont autrement présentes en France. Belges, Luxembourgeois, Allemands et Autrichiens fréquentent fortement les confins orientaux du territoire, avec une présence importante en Bourgogne, plus marquée encore pour les Néerlandais. Ils Allemands et les Autrichiens marquant davantage leur présence et investissant la région parisienne, la côte languedocienne et les Landes. Tandis que les Néerlandais, très visibles en Bourgogne et dans les Alpes du Sud le sont également dans la partie méridionale du Massif Central. Selon les modes d'hébergement des distinctions apparaissent aussi : pour toutes les nationalités excepté les Néerlandais, il y a une proximité entre le profil général et la présence dans les hôtels tandis que les Néerlandais privilégient le mode d'hébergement en camping sur l'ensemble du territoire France, rejoints çà et là par des Allemands et Autrichiens, très présents sur les façades maritimes du pays.

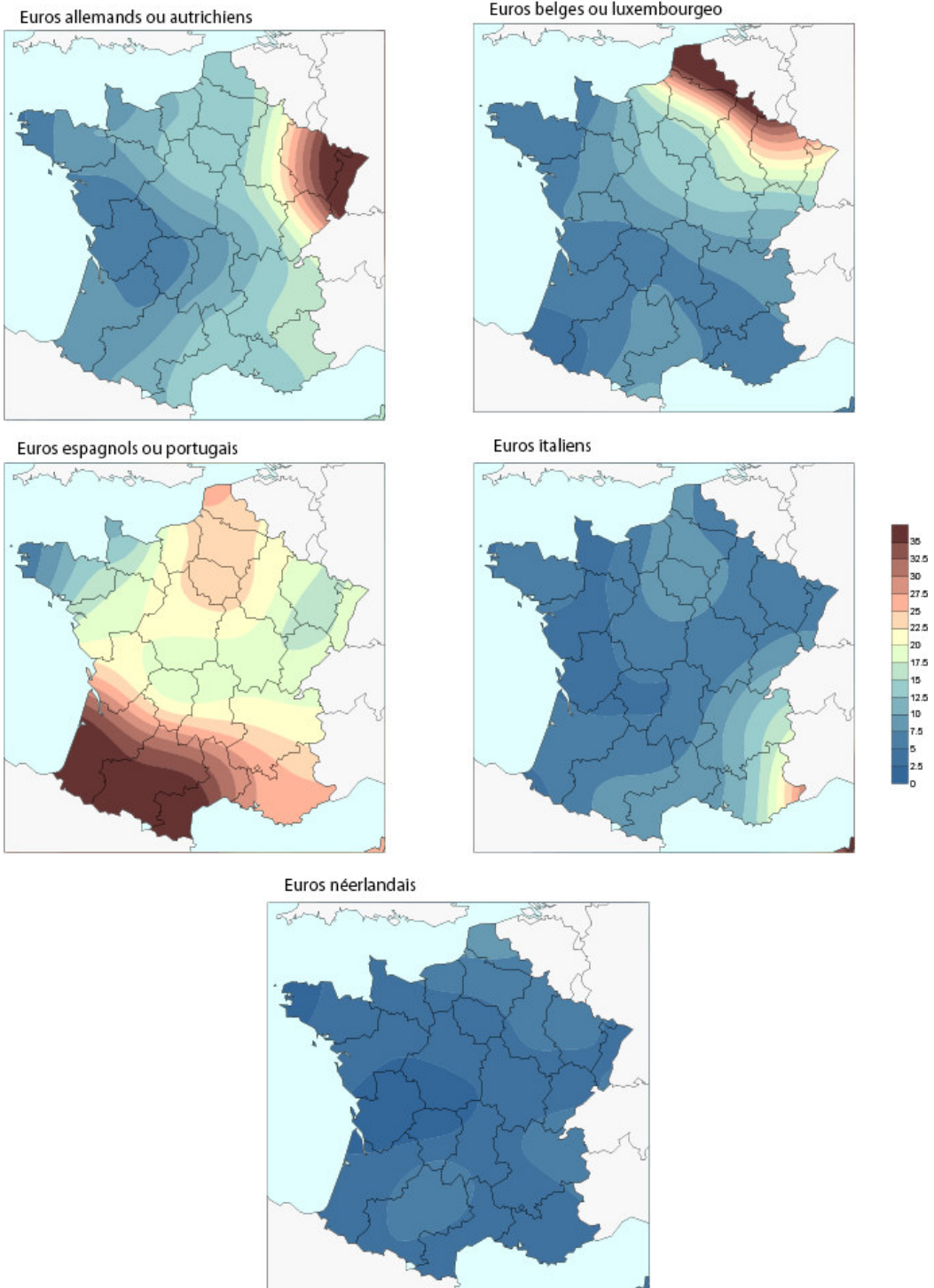
### **Pas de relation nettes entre les deux formes de visibilité**

Pour ce critère de la visibilité, force est de constater que le lien entre présence touristique et présence des euro est très ténu. Ce résultat est logique dans la mesure où les touristes ne fréquentent pas uniquement les régions frontalières françaises, au contraire. Et dans la mesure où les euro sont véhiculés par toutes les mobilités, notamment professionnelles, qui obéissent à d'autres logiques que les mobilités de loisir.

# VISIBILITE DES EUROS ETRANGERS

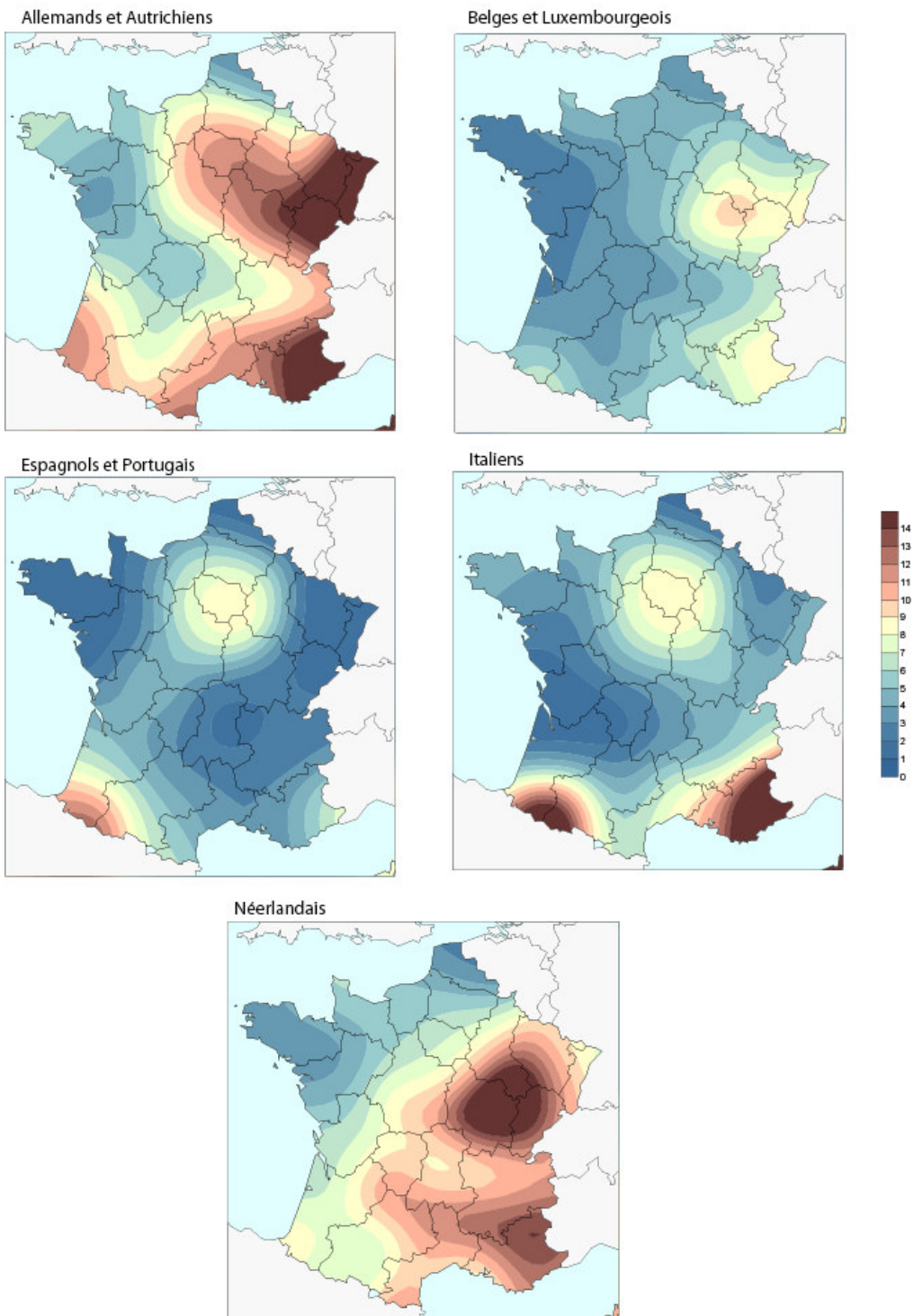
(probabilité de présence dans les porte-monnaie)

La probabilité d'avoir un euro étranger, par nationalité, dans son porte-monnaie



# VISIBILITE DES TOURISTES ETRANGERS (HOTEL+CAMPING)

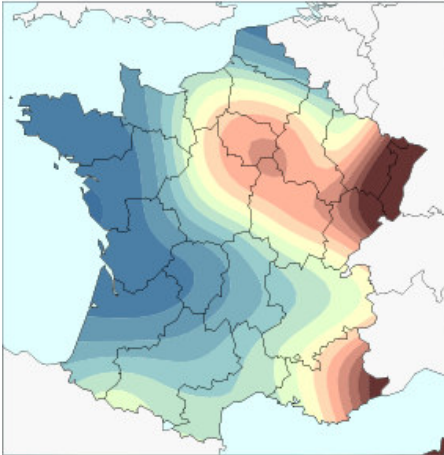
La part des arrivées de touristes, par nationalité, sur la population résidente



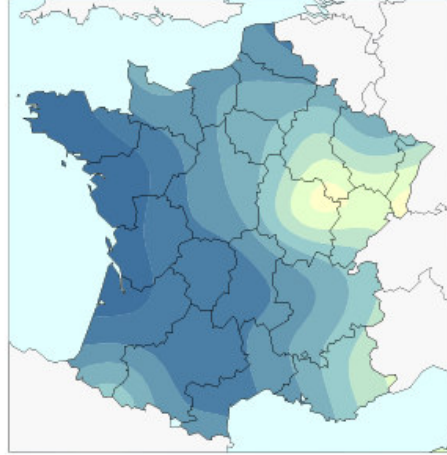
# VISIBILITE DES TOURISTES ETRANGERS (HOTEL)

La part des arrivées de touristes à l'hôtel, par nationalité, sur la population résidente

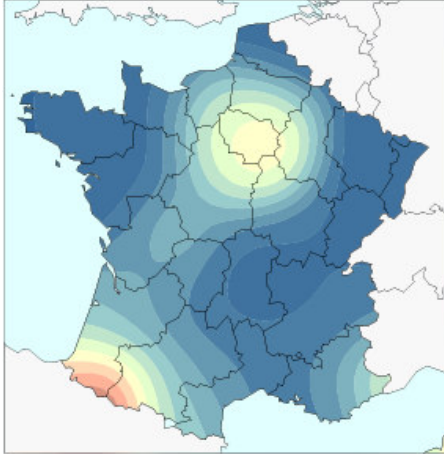
Allemands et Autrichiens



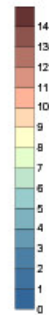
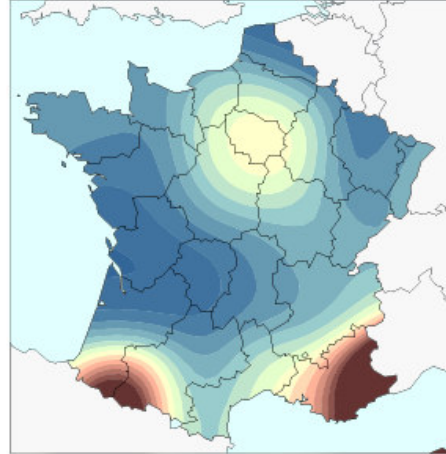
Belges et Luxembourgeois



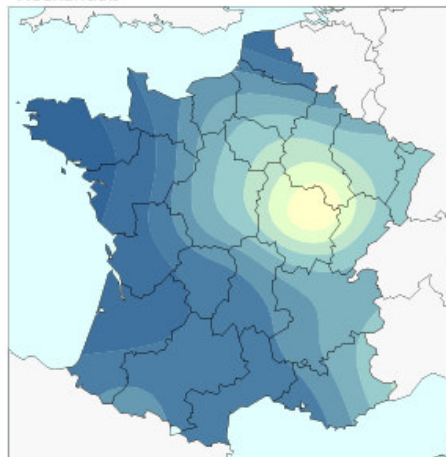
Espagnols et Portugais



Italiens

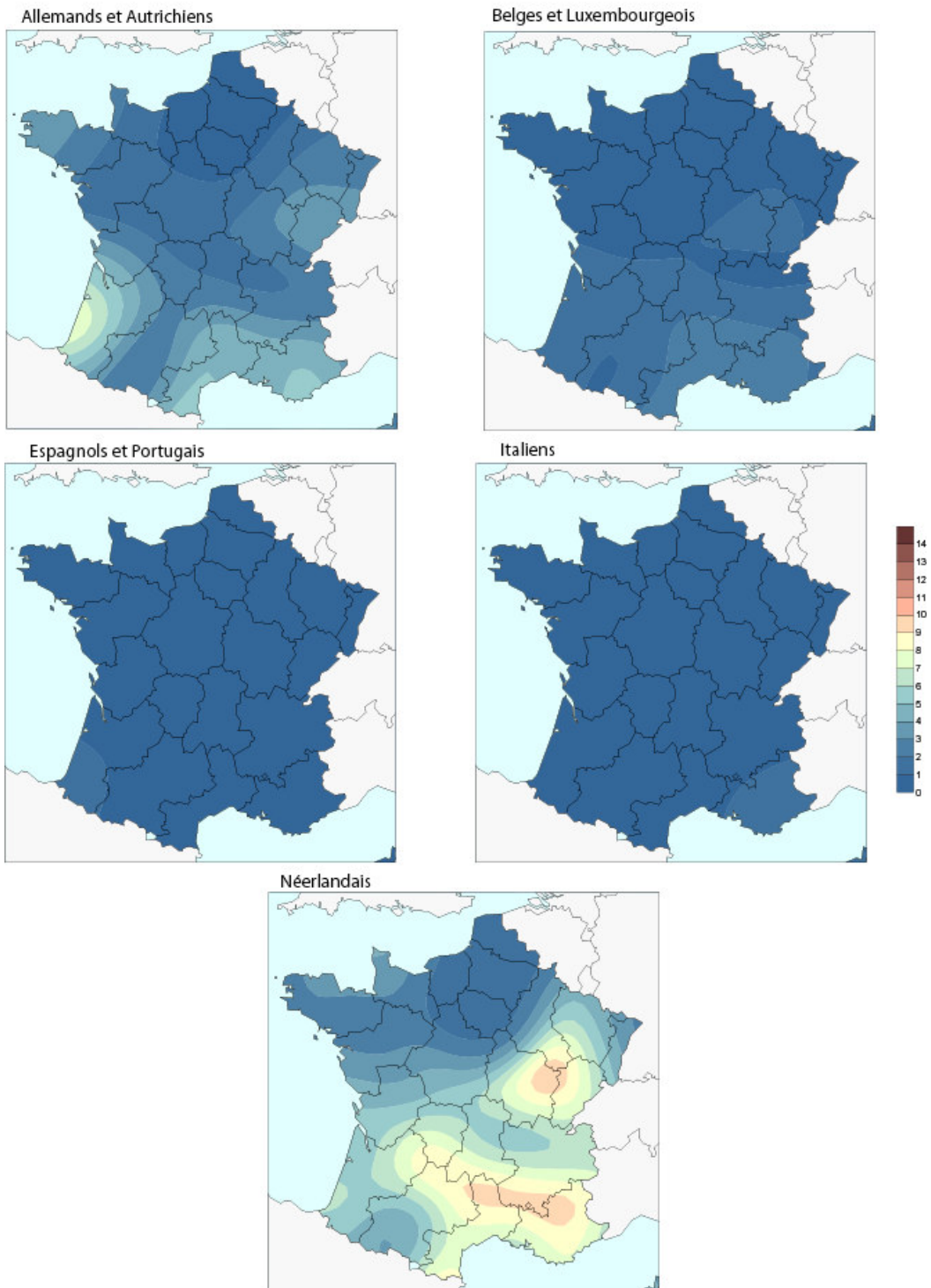


Néerlandais



# VISIBILITE DES TOURISTES ETRANGERS (CAMPING)

La part des arrivées de touristes en camping, par nationalité, sur la population résidente



## C) PART DES DIFFERENTES ORIGINES DE LA ZONE EURO

Dans cette deuxième analyse, on ne s'intéresse plus à la présence absolue des nationalités étrangères sur le territoire français mais à leur poids relatif. En d'autres termes, quelle que soit la prévalence des pièces ou des touristes étrangers, on cherche à déterminer laquelle des origines étrangères est la plus présente par rapport à l'ensemble des arrivées depuis la zone euro. Il s'agit donc d'une probabilité conditionnelle qui mesure la probabilité qu'une pièce ou un touriste en provenance de la zone euro s'avère être belge, allemand, italien, espagnol ou néerlandais. Y-a-t-il dans ce cas une meilleure coïncidence entre les deux indicateurs ?

Les ressortissants de la zone euro ne fréquentent pas le territoire français de la même manière. A première vue, la répartition des euros sur le territoire français et l'arrivée des touristes, tous modes d'hébergement confondus, coïncident peu. Selon l'origine des pièces, les destinations touristiques les plus lointaines ne correspondent généralement pas avec une présence significative d'euros.

Par exemple, alors que les touristes Allemands et Autrichiens dominent dans le grand Est, en Bretagne comme dans les Landes, les euros provenant de ces mêmes pays se retrouvent dans l'Est et le Sud-Est, en Bretagne mais sont absents des Landes, alors que la présence de touristes dans cette région est significative. On peut suggérer que cette région étant éloignée des frontières allemandes et autrichiennes, les euros étrangers portés sur soi sont dépensés et remplacés par des euros français avant d'arriver à destination. Mais alors pourquoi en Bretagne ?? Les touristes néerlandais sont également très présents sur le territoire français, davantage dans la moitié sud du territoire et plus particulièrement les régions du centre : Limousin et Auvergne. L'essentiel du tourisme néerlandais s'effectue en camping, indifféremment sur le territoire, alors que le tourisme hôtelier est plus présent en Champagne et Bourgogne. La présence des euros néerlandais est peu visible sur le territoire, même si l'on observe quelques poches plus marquées dans le Nord de la région Midi-Pyrénées, dans les Alpes et le Nord-Ouest. Relativement aux autres pays qui sont frontaliers, la plus faible présence d'euros s'explique par l'absence d'une frontière commune qui provoque une dispersion des euros dans les pays contigus en particulier lors de déplacements en voiture.

Les autres nationalités montrent des présences touristiques plus sporadiques : frontière septentrionale pour les Belges-Luxembourgeois, Côte d'Azur, Bretagne et la région de Lourdes pour les Italiens tandis que les Espagnols et les Portugais se concentrent sur un axe Biarritz-Paris. Si la répartition des euros italiens coïncident en partie avec les flux touristiques, à l'exception de la région de Lourdes, elles est beaucoup moins différenciée pour les pièces en provenance d'Espagne et du Portugal, plus nombreuses sur le territoire français que ne le laisserait prévoir la fréquentation touristique en provenance de ces pays. Ceci est en grande partie du à la position centrale de la France dans la zone euro et le nécessaire transit qui s'effectue par ce pays.

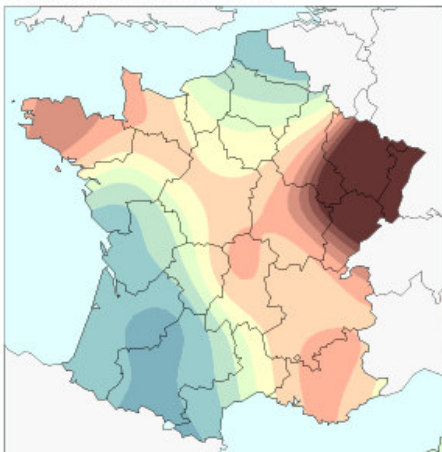
D'une manière générale, la répartition des euros est plus marquée aux frontières que ne le montre la présence du tourisme enregistré par les nuitées. Plus les lieux de destination touristique en provenance d'un pays donné sont éloignés de la frontière avec ce pays, moins la présence des euros est marquée. C'est la particularité de cet objet dont la trace n'est visible que sur une période très courte qui correspond à la durée nécessaire au renouvellement du contenu du porte-monnaie.



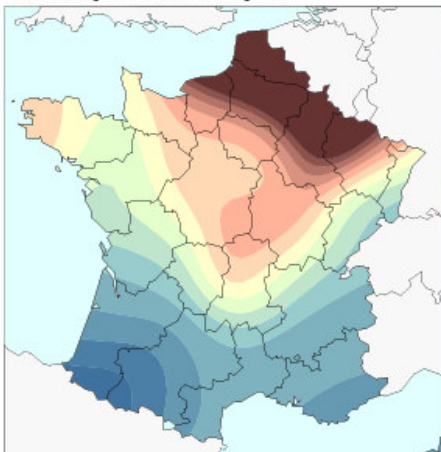
# VENTILATION DES PIÈCES EURO ÉTRANGÈRES PAR ORIGINE (PART DES PIÈCES ÉTRANGÈRES)

La part des pièces euros de chaque nationalité sur l'ensemble des pièces étrangères

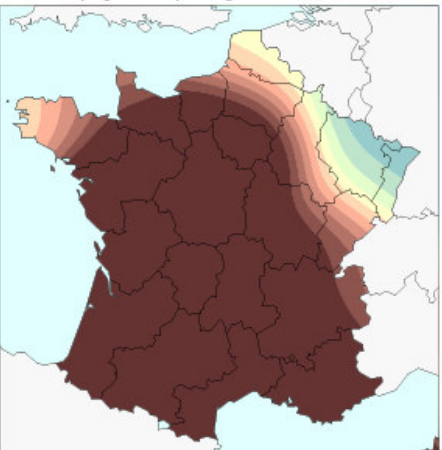
Euros allemands et autrichiens



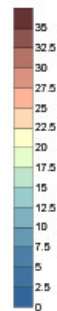
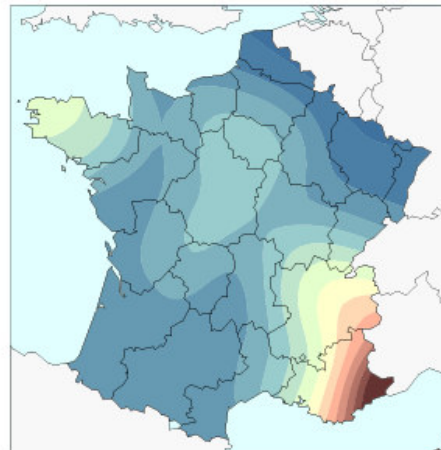
Euros belges et luxembourgeois



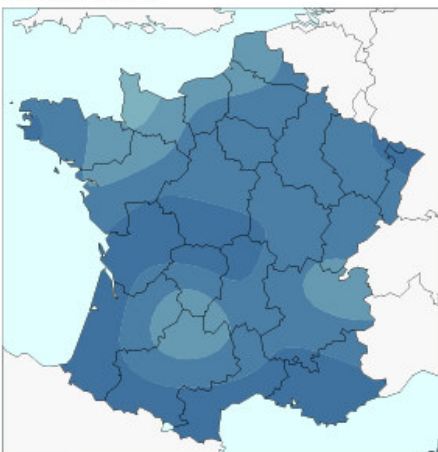
Euros espagnols et portugais



Euros italiens

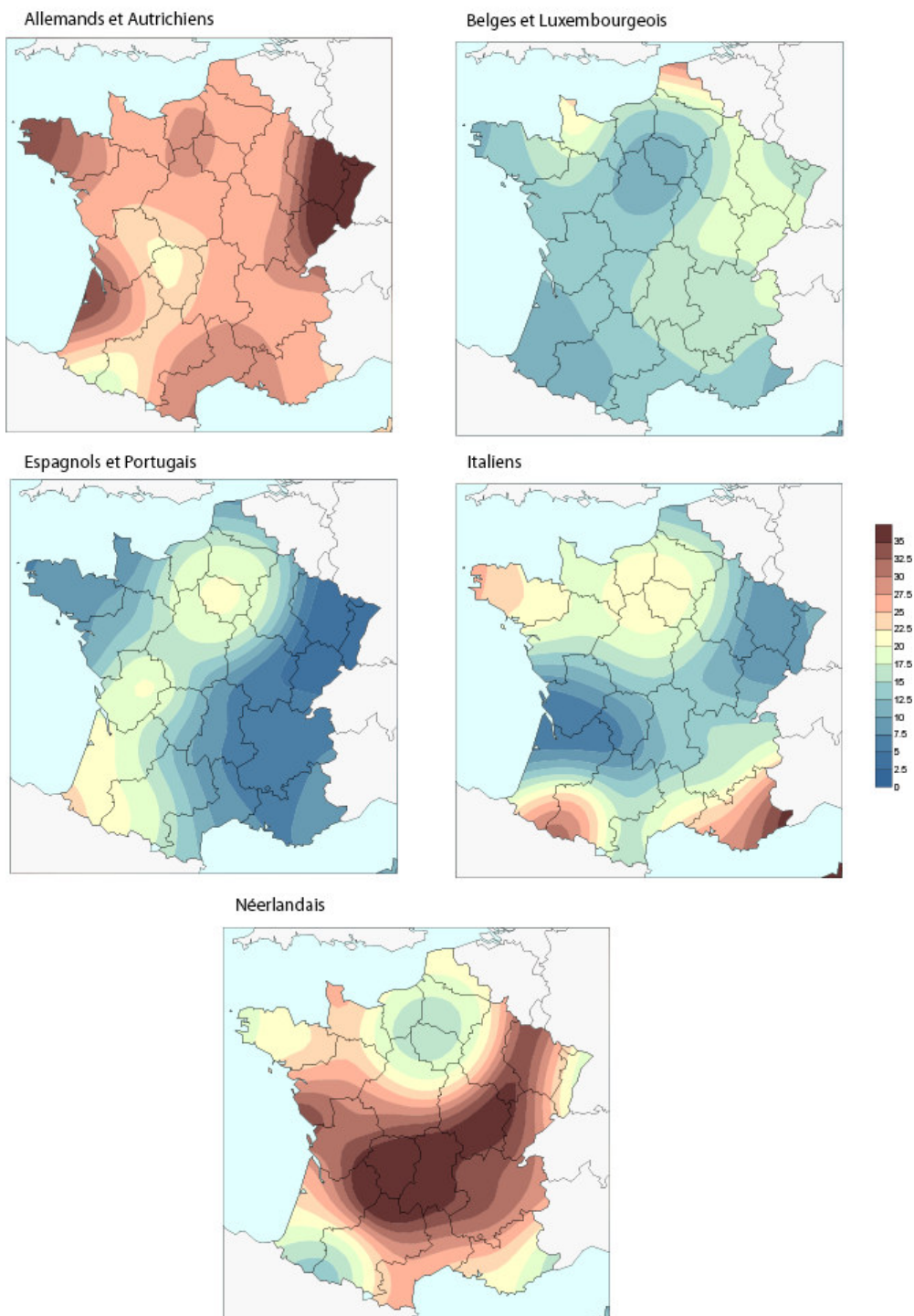


Euros néerlandais



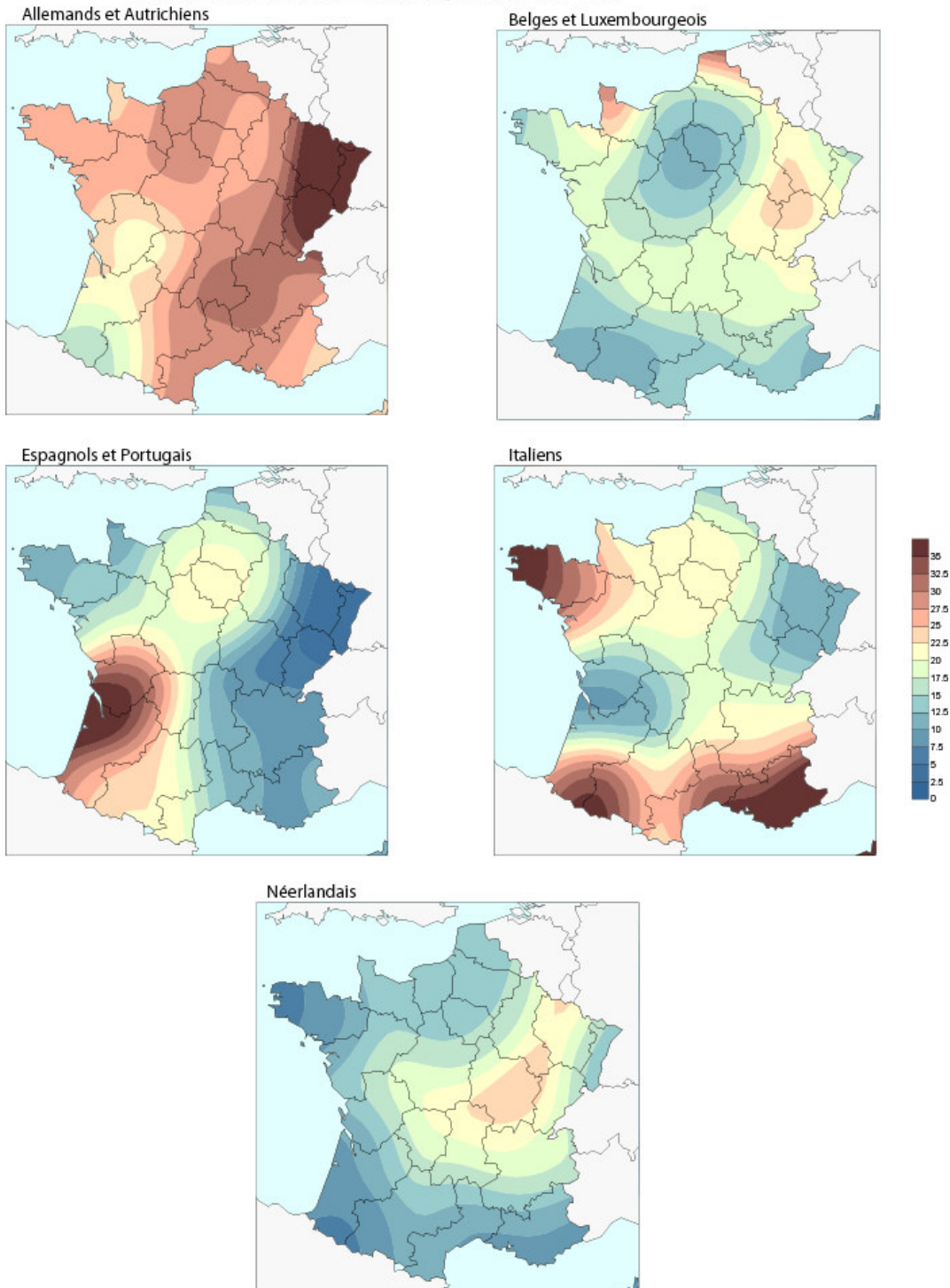
# VENTILATION DES ARRIVEES TOURISTIQUES DE LA ZONE EURO (HOTEL+CAMPING)

La part des arrivées touristiques d'étrangers de la zone euro par nationalité  
sur l'ensemble des arrivées touristiques de la zone euro



# VENTILATION DES ARRIVEES TOURISTIQUES DE LA ZONE EURO (HOTEL)

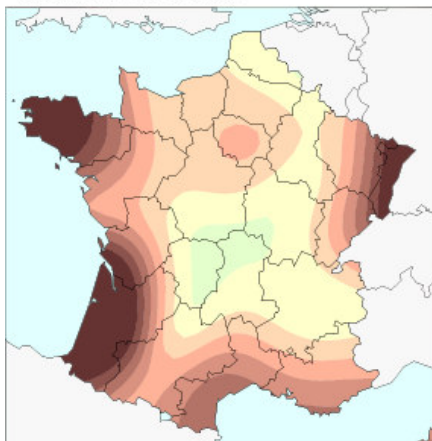
La part des arrivées à l'hôtel d'étrangers de la zone euro par nationalité  
sur l'ensemble des arrivées touristiques de la zone euro



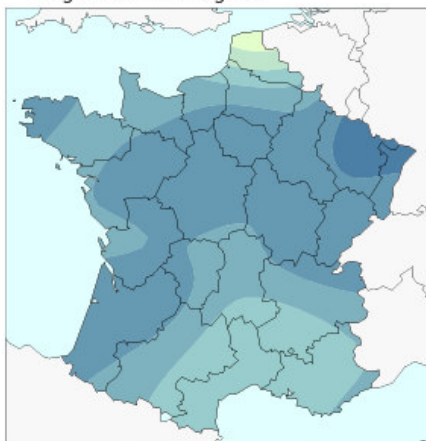
# VENTILATION DES ARRIVEES TOURISTIQUES DE LA ZONE EURO (CAMPING)

La part des arrivées en camping d'étrangers de la zone euro par nationalité  
sur l'ensemble des arrivées touristiques de la zone euro

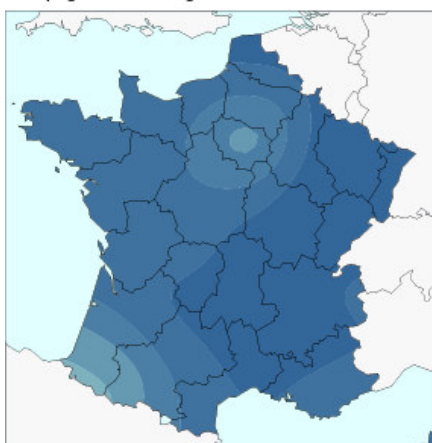
Allemands et Autrichiens



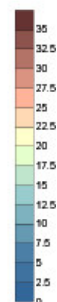
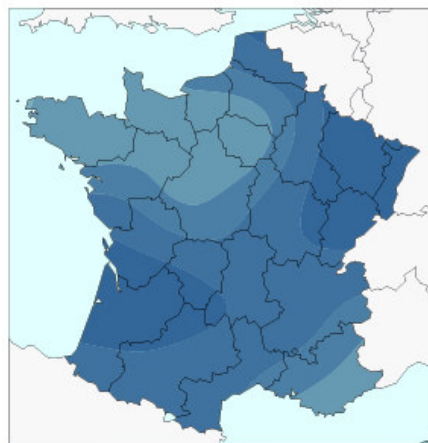
Belges et Luxembourgeois



Espagnols et Portugais



Italiens



Néerlandais



## Conclusion

L'analyse statistique (première partie) et l'analyse cartographique (deuxième partie) des relations entre distributions des pièces euro étrangères et distribution des arrivées de touristes étrangers sur le territoire français aboutissent à des conclusions identiques sur l'absence de coïncidence entre les deux types d'indicateurs. La mobilité des pièces euro étrangères et la mobilité touristique, telles qu'elles sont connues par les enquêtes disponibles, obéissent à des logiques territoriales différentes et il est impossible de considérer l'une comme marqueur de l'autre. Ce résultat appelle deux interprétations possibles de la part du ministère du tourisme :

- **L'analyse de la distribution des pièces euro n'est pas utile à la connaissance du phénomène touristique en France.** Il n'est en effet pas possible de substituer une source d'information à l'autre et on s'exposerait à de sérieuses déconvenues si on tentait de le faire. En outre, les pièces euro ne permettent de mesurer que onze origines géographiques (les autres pays de la zone euro) et n'apportent aucun renseignement sur les touristes venus de pays situés hors zone euro, notamment les britanniques qui représentent une part très importante de l'activité touristique en France, ainsi que du marché immobilier des résidences secondaires voire principales.
- **L'analyse de la distribution des pièces euro apporte des compléments utiles et originaux à l'étude de la mobilité générale dont le tourisme de loisir n'est qu'une composante.** Le fait que les pièces euro interceptent l'ensemble des mobilités et pas seulement les mobilités « touristiques » au sens restreint (loisirs) renvoie à un débat de fonds sur ce qu'il faut entendre par tourisme. On sait que le débat sur ce sujet est objet de controverses et de polémiques entre les spécialistes et que plusieurs auteurs défendent l'idée que le tourisme, au sens large, s'inscrit dans l'ensemble des mobilités ayant une durée supérieure à la journée. De ce point de vue, les sources habituelles (registres d'hôtel et de camping) laissent échapper une grande partie des mobilités internationales (personnes hébergées, tourisme « sauvage », etc...) ce qui n'est pas le cas des pièces euro étrangères qui capturent toutes les formes de mobilité dès lors qu'elles s'accompagnent de transactions monétaires. L'analyse des pièces euro peut alors s'avérer être un complément très utile des analyses habituelles menées par le ministère du tourisme et apportent des renseignements plus généraux sur la fréquentation internationale du territoire français, toutes formes de motivations confondues.

Remarquons enfin qu'un accroissement des moyens mis à disposition des enquêtes euro pourrait sensiblement améliorer leurs performances. Les travaux actuels de l'ESDO se limitent à des sondages représentatifs de l'ensemble de la population française (2000 personnes) ce qui exclue toute analyse détaillée sur le plan géographique et ne peut donner qu'une image très générale des répartitions. On pourrait toutefois imaginer de développer des enquêtes beaucoup plus ciblées sur des espaces précis (littoral, massifs montagneux) qui pourraient permettre de mesurer de façon spatialement plus précise les lieux de fréquentations préférés de chaque nationalité de la zone euro. Y-a-t-il des stations de sport d'hiver plus fréquentées par les allemands que les italiens ? Y-a-t-il des plages des côtes landaises ou languedociennes plus fréquentées par les belges que les allemands ? Certains quartiers de pays sont-ils plus fréquentés que d'autres par les italiens ou les belges ?